



DELIBERATION N°004_2026

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le 24/02/2026

ID : 060-216003830-20260216-DELIB004_26COM-DE



DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
09/02/2026

Date de l'affichage :
09/02/2026

En exercice : 12
Présent(s) : 10
Absent(s) : 2
Pouvoir(s) : 1

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMUNE

L'an Deux Mil Vingt-Six, le seize du mois de février

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Aurélie LÉVÊQUE, Martine LANGLOIS Françoise LEMARCHAND, Messieurs René THIEBAUT, Gérald LAQUERRIERE, Francis DELABY, Jean-Yves DECOCK, Antonio PREVOST.

Absent(es) : Madame Servane CARON et Monsieur Thibaut HULLAERT.

Pouvoir : Madame Servane CARON donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT.

Secrétaire de Séance : Madame Aurélie LEVÊQUE.

Objet :

VOTE DES TAXES 2026

- COMMUNE -

Madame le Maire propose de ne pas augmenter les taxes pour 2026.

	TAUX 2025	TAUX 2026
Taxe Foncière bâtie (TFB)	62.62 %	62.62 %
Taxe Foncière non bâtie (TFNB)	43.60 %	43.60 %
Taxe d'habitation (TH)	15.89 %	15.89 %
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	17.77 %	17.77 %

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes pour 2026.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La secrétaire de séance,

Aurélie LEVÊQUE

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,
le 16/02/2026

Le Maire,

Isabelle DUBUT

